

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 SEPTEMBRE 2016

Extension du périmètre de la CCHL aux 6 communes de la Loire

Monsieur le Maire rappelle que l'arrêté du 9 juin 2016 portant projet de fusion de la Communauté de Communes les Hauts du Lyonnais avec la communauté de Communes de Chamousset en Lyonnais prévoit que ce projet de périmètre peut être étendu aux communes de Châtelus, Chevrières, Grammond, Saint Denis sur Coise, Virigneux et Viricelles à la demande des conseils municipaux des communes concernées. Ces communes avaient donné un avis négatif au projet de schéma départemental intercommunal présenté par le Préfet de la Loire et proposant un regroupement à une intercommunalité « Forez est ». Les conseils municipaux de ces 6 communes ont délibéré en juin pour demander leur retrait de la CCFL et leur adhésion à la CCHL. Le conseil municipal approuve à la majorité cette demande d'adhésion avec 9 voix pour et 1 abstention.

Rapport annuel 2015 du SIMA COISE

Monsieur le Maire présente le rapport annuel relatif au Prix et à la Qualité du Service public de l'Assainissement non collectif pour l'exercice 2015 rendu par le SPANC du SIMA Coise. Ce dernier a été validé en comité syndical du 26 janvier 2016. Il permet de rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année 2015. Ce document est mis à la disposition du public en mairie.

Résultat du recensement

Suite au recensement de janvier 2016, la population de Duerne compte 820 habitants contre 774 habitants en 2011 soit une augmentation de 5.94 % ce qui représente une augmentation de 1.18 % par année. Cette augmentation de population est pour une grande part liée à la réalisation du lotissement du VALLON.

Travaux du village

Paul BLANC précise que l'avancée des travaux suit son cours, le béton désactivé a été réalisé aux abords de la chaussée. Suite à un problème de pose de treillis, un carottage a dû être réalisé à plusieurs endroits afin de déterminer les fondations. La commune a par conséquent demandé une extension de garantie de 3 ans et posé des réserves.

La réalisation de l'enrobé sur l'axe routier de la route de Bordeaux (de la rue des écoles jusqu'au bar Tip Top) aura lieu du 19 au 30 septembre. Ainsi cet accès sera complètement fermé à la circulation.

Projet Ecole

Suite à la dernière réunion du groupe de travail, Monsieur le Maire présente les nouveaux plans de l'architecte Atelier 43, il précise que ce projet innovant s'inscrit dans une démarche de transition énergétique de niveau BBC (Batiment Basse Consommation pour le bâtiment rénové) et passif (pour le nouveau bâtiment). L'ossature sera en bois, l'isolation en bottes de paille de blé (provenance de la commune ou des environs). La durée des travaux est estimée à 14 mois. La prochaine commission se réunira le jeudi 13 octobre.

Convention tripartites

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune est responsable de l'élaboration de son document d'urbanisme, de son suivi et en particulier de sa mise à disposition au public. Il informe le Conseil municipal que toutes les communes doivent passer des conventions tripartites avec la CCHL et la DDT, de mise à disposition et de mise à jour du document d'urbanisme numérisé. Le conseil municipal approuve la convention tripartite relative à la mise à disposition et à la mise à jour du document d'urbanisme numérisé (PLU)

Broyeurs professionnels

Dans le cadre de la prévention des déchets et donc de la réduction de la quantité de déchets à traiter, le SIMOLY développe le broyage des déchets verts. Monsieur le Maire explique que ce projet permet ainsi de répondre aux communes rencontrant des difficultés de gestion de ce flux de déchets, en terme de quantité et de coût. C'est pourquoi, le SIMOLY propose de mettre à disposition un broyeur à végétaux avec ses

équipements aux communes par le biais d'une convention. Le SIMOLY assurera la formation de prise en main du broyeur des agents communaux qui le manipuleront. Le conseil valide à l'unanimité.

Points divers :

- Patrick HERRERO présente succinctement les premiers projets proposés par les Duernois ; plantation d'arbres fruitiers, chemin de la mémoire, mini-musée de l'ancienne fromagerie, activités de peinture pour les enfants, musée de la bouteille et du flacon... Comme prévu, le groupe de travail les analysera fin septembre et l'Echo des Courtines du mois d'octobre les soumettra aux habitants.
- EDF a mis à disposition des communes du Simoly (en tant que territoire TEPOS) des ampoules LED. Le conseil municipal a retenu l'idée d'une distribution à l'école à travers un projet à élaborer avec l'équipe éducative.
- Cette réunion était la dernière pour Nadia, notre secrétaire (Aurélie revenant de son congé de maternité courant septembre), et ce fut donc l'occasion pour tout le conseil municipal de la remercier pour sa conscience professionnelle et sa bonne humeur en toutes circonstances.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 6 OCTOBRE